conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## Borlink™ LE0592

Version 4.1 Date de révision: 27.04.2023 Date précédente: 17.01.2023

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : Borlink LE0592

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du : Matières primaires dans l'industrie plastique

mélange

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur : Borealis AG

Trabrennstrasse 6-8, 1020 Vienne, L'Autriche

Téléphone: +43 1 22400 0

Adresse électronique sds@borealisgroup.com

## 1.4 Numéro d'appel d'urgence

+44 (0) 1235 239 670 (NCEC Carechem 24)

## **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

#### Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pas une substance ni un mélange dangereux.

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

## Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pas une substance ni un mélange dangereux.

## Etiquetage supplémentaire

**EUH210** Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

#### 2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bioaccumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0.1% ou plus.

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bioaccumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Borlink est une marque de Borealis group.



conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## **Borlink LE0592**

Version 4.1 Date de révision: 27.04.2023 Date précédente: 17.01.2023

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

## **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

#### 3.2 Mélanges

Nature chimique : Le produit est un co-polymère de polyéthylène.

Il contient du noir de carbone.

## Composants

Nom Chimique	NoCAS	Classification	Concentration
	NoCE		(% w/w)
	NoIndex		
	Numéro		
	d'enregistrement		
peroxyde de [1,3(ou et de 1,4)-	25155-25-3	Org. Perox. D; H242	>= 1 - < 2,5
phénylènebis(1-	246-678-3	Aquatic Chronic 4;	
méthyléthylidène)]bis[tert-butyle]	01-2119495677-17	H413	

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

#### **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

#### 4.1 Description des premiers secours

En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air libre.

En cas de contact avec la

peau

: Laver au savon avec une grande quantité d'eau.

Appeler un médecin en cas d'apparition d'une irritation qui

persiste.

En cas de contact de produit fondu avec la peau, refroidir avec beaucoup d'eau. NE PAS retirer le produit solidifié car le

retrait pourrait entraîner de graves lésions de la peau.



conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## **Borlink LE0592**

Version 4.1 Date de révision: 27.04.2023 Date précédente: 17.01.2023

En cas de contact avec les

veux

: Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution. Si une irritation se développe et persiste, consulter un

médecin.

En cas d'ingestion : Se rincer la bouche à l'eau.

Consulter un médecin si nécessaire.

## 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes : L'inhalation de poussières peut irriter le système respiratoire.

L'inhalation prolongée à de fortes doses de produits de décomposition peut donner des maux de tête ou une irritation

du système respiratoire.

## 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Traiter de façon symptomatique.

#### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction

appropriés

: Eau pulvérisée, poudre sèche, mousse et dioxyde de

carbone.

Moyens d'extinction

inappropriés

: Jet d'eau à grand débit

## 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant

la lutte contre l'incendie

: Le composé principal dans le fumée est le monoxyde de

carbone.

## 5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection

particuliers des pompiers

: Porter un appareil de protection respiratoire autonome et des

vêtements de protection.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection individuelle.

Assurer une ventilation adéquate.



conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## **Borlink LE0592**

Version 4.1 Date de révision: 27.04.2023 Date précédente: 17.01.2023

## 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas décharger dans l'environnement.

Il est recommandé de mettre en place des systèmes et des pratiques (tels que Opération Clean Sweep®) pour éviter le rejet accidentel de plastiques dans l'environnement.

#### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Balayer ou aspirer le produit.

Tout déversement de matière accidentel doit être immédiatement nettoyé afin de prévenir le risque de glissade.

Recyclez ou éliminez correctement les matériaux en vrac.

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

## 6.4 Référence à d'autres rubriques

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8. Considérations relatives à l'élimination, voir section 13.

## **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

#### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

: Durant l'utilisation et le traitement thermique du produit de faible quantités d'hydrocarbures volatils peuvent être émises.

Veiller à une ventilation adéquate.

Une extraction locale peut être nécessaire.

Eviter l'inhalation des poussière et des fumées d'extrusion.

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Indications pour la protection

contre l'incendie et

l'explosion

: La poussière du produit présente un risque potentiel

d'explosion. Tous les équipements doivent être mis à la terre. Mettre en place un nettoyage systématique des locaux pour que les poussières ne s'accumulent pas sur les surfaces.

Mesures d'hygiène : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant

l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit.

#### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les

conteneurs

: Il n'y a pas d'exigences particulières relatives à la sécurité de

l'entreposage de ce produit.

Pour en savoir plus sur la

stabilité du stockage

: Conserver dans un endroit sec.



conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## **Borlink LE0592**

Version 4.1 Date de révision: 27.04.2023 Date précédente: 17.01.2023

## 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Matières premières pour les applications de fils et de câbles.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1 Paramètres de contrôle

## Limites d'exposition professionnelle

Composants	NoCAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
noir de carbone	1333-86-4	VME	3,5 mg/m3	FR VLE
Information supplémentaire	Valeurs limites indicatives			

Dans quelques pays européens, le noir de carbone a des limites d'exposition sur le lieu de travail, mais il n'est pas classifié comme dangereux., Pourtant, comme le produit chimique est encastré dans un polymère solide, l'exposition est improbable, à moins que le polymère ne soit traité dans une voie qui rend une telle exposition possible.

## Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur
Borlink LE0592				
Remarques:	Non applicable			

#### Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance		Compartiment de l'Environnement	Valeur
Borlink LE0592			
Remarques:	Non applicable		

#### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### Mesures d'ordre technique

Veiller à une ventilation adéquate. Une extraction locale peut être nécessaire.

#### Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Lunettes de sécurité

Protection des mains

Remarques : En cas de contact prolongé ou répété, utiliser des gants de

protection. Gants en PVC ou autre matière plastique Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le délai de rupture de la matière qui sont fournies par le fournisseur de gants. Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit



conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## **Borlink LE0592**

Version 4.1 Date de révision: 27.04.2023 Date précédente: 17.01.2023

est utilisé, telles que le risque de coupures, d'abrasion et le

temps de contact.

Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive 2016/425 (UE) et à la norme EN

374 aui en dérive.

Protection de la peau et du

corps

: Vêtements de protection

Protection respiratoire En cas de ventilation insuffisante: Respirateur avec filtre

ABEK-P3 ou un appareil respiratoire.

Mesures de protection : Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après

manipulation du produit.

#### Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Conseils généraux : Ne pas décharger dans l'environnement.

> Il est recommandé de mettre en place des systèmes et des pratiques (tels que Opération Clean Sweep®) pour éviter le

rejet accidentel de plastiques dans l'environnement.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

## 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique granulés

Couleur noir

Odeur inodore

100 - 140 °C Point/intervalle de fusion

Intervalle d'ébullition Se décompose par chauffage.

Inflammabilité Ce produit n'est pas inflammable.

Limite d'explosivité,

supérieure / Limite

d'inflammabilité supérieure

Non applicable

Limite d'explosivité, inférieure : Non applicable

/ Limite d'inflammabilité

inférieure

Point d'éclair Non applicable, (solide)

Température d'auto-: > 320 °C



conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## **Borlink LE0592**

Version 4.1 Date de révision: 27.04.2023 Date précédente: 17.01.2023

inflammabilité

pH : Non applicable insoluble

Viscosité

Viscosité, cinématique : donnée non disponible

Solubilité(s)

Hydrosolubilité : insoluble

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

Non applicable

insoluble

Pression de vapeur : Non applicable

(solide)

Densité : 1,1 - 1,2 g/cm3

Masse volumique apparente : donnée non disponible

Taille des particules : 3 - 10 mm

Méthode: Analyse d'images (à base de surface)

Caractéristiques de la particule

9.2 Autres informations

Explosifs : Non explosif

Propriétés comburantes : La substance ou le mélange n'est pas classé comme

comburant.

Taux d'évaporation : Non applicable

(solide)

#### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1 Réactivité

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

#### 10.2 Stabilité chimique

Le produit est un thermoplastic stable avec aucun reactivity chimique au dessous de 140°C. Audessus de 140°C la réaction projetée de crosslinking arrive.

#### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses



conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## **Borlink LE0592**

Version 4.1 Date de révision: 27.04.2023 Date précédente: 17.01.2023

Réactions dangereuses : Aucun(e) à notre connaissance.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Températures extrêmes et lumière du soleil directe.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Oxydants forts

Agents réducteurs

Acides forts et bases fortes

#### 10.6 Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie:

Monoxyde de carbone

Durant l'utilisation et le traitement thermique du produit de faible quantités d'hydrocarbures volatils peuvent être émises.

## **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

# 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

#### Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## Corrosion cutanée/irritation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

#### Sensibilisation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## Sensibilisation respiratoire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.



conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## **Borlink LE0592**

Version 4.1 Date de révision: 27.04.2023 Date précédente: 17.01.2023

## Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Toxicité par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### 11.2 Informations sur les autres dangers

## Propriétés perturbant le système endocrinien

#### **Produit:**

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants

considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de

0,1 % ou plus.

## Information supplémentaire

## **Produit:**

Remarques : L'inhalation de poussières peut irriter le système respiratoire.

L'inhalation prolongée à de fortes doses de produits de décomposition peut donner des maux de tête ou une irritation

du système respiratoire.

## **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

#### 12.1 Toxicité

donnée non disponible

#### 12.2 Persistance et dégradabilité

#### **Produit:**

Biodégradabilité : Remarques: Difficilement biodégradable.

#### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

## **Produit:**

Bioaccumulation : Remarques: Ne s'accumule pas dans les organismes.



conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## **Borlink LE0592**

Version 4.1 Date de révision: 27.04.2023 Date précédente: 17.01.2023

#### 12.4 Mobilité dans le sol

## **Produit:**

Mobilité : Remarques: Le produit est insoluble et s'enfonce dans l'eau.,

On ne s'attend pas à une absorption par le sol.

#### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

## **Produit:**

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient

considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des

niveaux de 0,1% ou plus...

: Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des

niveaux de 0,1% ou plus..

## 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

#### **Produit:**

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants

considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de

0,1 % ou plus.

#### 12.7 Autres effets néfastes

#### **Produit:**

Information écologique

supplémentaire

: Ne pas décharger dans l'environnement.

Le produit n'est pas considéré comme dangereux pour

l'environnement.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Éliminer le contenu/ récipient dans une installation

d'élimination des déchets agréée.

Réutiliser si le produit n'est pas contaminé.

Mesures: En accord avec les réglementations locales et



conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## **Borlink LE0592**

Version 4.1 Date de révision: 27.04.2023 Date précédente: 17.01.2023

nationales.

Emballages contaminés : Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site

agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage

ou d'élimination.

## **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

#### 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

#### 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

#### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

#### 14.4 Groupe d'emballage

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

## 14.5 Dangers pour l'environnement

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

#### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Remarques : Marchandise non dangereuse selon l' ADR/RID, l' ADN, le

code IMDG, l' ICAO/IATA-DGR

#### 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Remarques : Non applicable

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

# 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Autres réglementations:

Rien de connu à appliquer.

#### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

non



conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## **Borlink LE0592**

Version 4.1 Date de révision: 27.04.2023 Date précédente: 17.01.2023

#### **RUBRIQUE 16: Autres informations**

Texte complet pour phrase H

H242 : Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur.

H413 : Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

Texte complet pour autres abréviations

Aquatic Chronic : Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique

Org. Perox. : Peroxydes organiques

FR VLE : Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents

chimiques en France (INRS)

FR VLE / VME : Valeur limite de moyenne d'exposition

Information supplémentaire

Autres informations : Publiée suivant le règlement (CE) nº 1907/2006, Annexe II, et

à ses amendements.

Les modifications par rapport à la dernière version sont mises en évidence en marge. Cette version remplace toutes les

éditions précédentes.

Editeur : Borealis, Group Product Stewardship / Robert Lucas

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche de

données de sécurité

Les informations relatives à la classification des composants proviennent des données du fournisseur de matières prem



conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## **Borlink LE0592**

Version 4.1 Date de révision: 27.04.2023 Date précédente: 17.01.2023

#### Clause de non-responsabilité

Selon les données dont nous disposons, l'information contenue dans le présent document est exacte et fiable en date de sa publication; toutefois, nous ne prenons aucune responsabilité vis-à-vis de l'exactitude et de la complétude de ces informations.

Borealis n'assume aucune obligation de garantie en dehors de la description contenue dans le présent document. Aucune partie de ce document ne peut être considérée comme une garantie que le produit est propre à la vente ou à l'utilisation pour un objectif précis.

Le contrôle et les tests de nos produits restent à la responsabilité du client, afin de déterminer si les produits sont utilisables par le client pour un objectif souhaité. Le client est responsable d'utiliser, de traiter et de manipuler nos produits d'une manière appropriée, sûre et légale.

Nous ne prenons aucune responsabilité pour l'utilisation des produits Borealis avec d'autres matériaux. Les informations présentées dans le présent document s'appliquent à nos produits uniquement dans les cas où ceux-ci ne sont utilisés avec aucun autre matériau tiers.

